



## *Lettre d'information, Jeudi 14 Octobre 2021*

*ARIANEGROUP (Etablissements de Saint Médard)*

# *Rupture Conventiionnelle* *Collective épisode 1*

**Nous publions aujourd'hui les résumés des réunions du 13 et 14 octobre sur les postes désignés à St Médard dans le cadre d'un projet d'accord de Rupture Conventiionnel Collective (RCC).**

**Sur le CSE du 13 Octobre :**

Présentation de la synthèse ESM du livre 2 par la direction.

Sud à fait une déclaration contre les suppressions de postes (588) et disant qu'on ferait tout pour s'y opposer avec les salariés et les syndicats qui le souhaitent.

Les chiffres actualisé par ligne ci-dessous ramèneraient les suppression à venir à 45 au lieu de 59. (Zéro si la personne est déjà partie depuis Avril)

Nous ignorons à ce jour si les départs déjà réalisés sont des mobilités Ariane Group, Maisons Maires ou départs externes.

Ligne par ligne à date :

JLI : 0

JLI : 0

JDC : 0

JDF : 0

JTS : -1

JIA : 0

JID : -14 Maintenance

JID : -2

JID : -2

JID : -1

JIG : -1

JP : -2

JP : -1

JP : -1

JP : -1

JSF : -1

JSF : -14 (STC)

JSF : -1

JSF : -1

JSS : 0

JHB : 0

JYB : -1

JZI : -1

Ajoutons à cela les départs enregistrés sur l'effectif de St Médard :

**715** salariés en Mars 2014.

**599** salariés en Mars 2021.

**590** salariés en Avril 2021

L'objectif 2022 vise **529** en 2021.

Selon la direction, c'est un comparatif avec Le Haillan et Issac qui a amené à une estimation de 14 postes en trop sur 40 et l'introduction de la sous-traitance. 29 correspondent à un même type de postes (Méca, Automaticiens, Hydraulique...). N'y sont pas le 20 54 54, les méthodistes et la planification qui sont regroupés dans d'autres lignes.

Nous avons dénoncé le cynisme de la direction qui demande à un groupe de travail dans lequel les managers de ST choisiront combien de postes seront supprimé en partant de l'estimation de 14 ( cela pourrait être plus ou moins).

Ce sera aux managers qui connaissent leurs collègues de les désigner. Cynisme supplémentaire, il y a un groupe de travail à côté qui décide de quels managers on désigne.

Selon le DRH, l'échéancier qui sortira des négociations sera commun à tous les secteurs.

A nos questions :

- Que devient un salarié dont le poste est supprimé et qui refuse de partir ? **La direction dit ne pas savoir.**
- Un salarié de production qui part profite-t-il du futur accord ? Direction : **Cela dépend si dans l'accord.**
- Un salarié dont le poste est supprimé peut-il postuler sur un poste de production ? **S'il a le profil et si dans l'accord.**

Nous avons alerté sur la perte de compétence des pilotes de prestations et des chargés d'affaires qui ne sont plus sur le terrain et font un chèque en blanc au travail des sous-traitant. Avec les interventions simultanées, ils ne peuvent pas tout suivre sur le terrain.

Après une suspension de séance, une motion intersyndicale contre les suppressions de postes à ESM a été votée.

### **Sur la CSSCT du 14 Octobre :**

Nous n'avons pas participé à la discussion le l'étude d'impact, les prétendus plans d'actions et l'accompagnement au changement. La raison est décrite dans notre déclaration en fin de réunion.

Aux quelques questions posées pour tenter d'avoir des informations concrètes, voici les réponses obtenues :

*-Vous avez déjà fait un accord d'incitation au départ, aide départ retraite, Atta ou création entreprise.*

*-Ces mesures sont-elles reconduites ? **Je ne sais pas***

*-Est-ce que vous envisagez d'autres mesures ??? **Je ne sais pas***

*-Dans le RCC ou un autre accord ? **Cela sera dans le cadre de l'accord RCC***

*-Quelles articulations entre une personne qui voudrait partir et dont le poste n'est pas désigné et inversement une personne dont le poste est désignée et qui ne souhaite pas partir ? **Cela sera dans le contenu des négociations en cours.***

*-Nous nous étonnons sur le poste lieurs qui n'est pas n'est pas un service support. **Selon la direction, si.***

*-Quelle échéance de négociation et de mise en place ? **L'objectif de commencer en décembre et toute est possible avec la négociation sur la durée d' accord ? Il y a une réunion prévue le 21 Octobre et la dernier date de négociation prévue pour l'instant est le 27 octobre. A ce jour rien en novembre.***

(Nous reviendrons sur la RCC, les risques de licenciements et les délais courts de mise en place dans une lettre info à venir).

*-Quelle garanties de garder son emploi pour les salariés dont les postes sont ciblés ?*

*Aujourd'hui c'est du volontariat, mais je ne sais pas vous répondre. Traduction : Aucune.*

### **Déclaration SUD**

**Nous ne croyons pas à vos plans d'étude impact et à vos plans d'action fictifs qui ont un rôle de parapluie juridique.**

**Nous ne croyons pas à une discussion sincère autour de ces thèmes après des expériences ou nous n'avons obtenu que de la langue de bois.**

**Pour une réelle prévention primaire, la source de mal être et de souffrance au travail à supprimer, c'est votre projet de licenciements. Ce projet n'a aucune justification**

économique réelle, mais est basé sur le mensonge d'une concurrence sur laquelle l'effectif ne jouera aucun autre rôle que de régaler les gros actionnaires.

Nous dénonçons la mise en danger du personnel avec l'aggravation de la sous-traitance, régulièrement citée dans les dérives et les dégradations constatées sur le cahier CSSCT et dont les budgets sont supérieurs à la masse salariale Ariane Group.

## Ariane Group en quelques chiffres :

- AGS est Valorisée à **2Milliards 680 M€**
- Même avec la baisse d'activité en 2020, elle affiche un EBIT (richesse créée) de **30 M€**.
- **Distribution de 166 M€ de dividende en 2021** (5.6 x le résultat d'exercice 2020)  
Non voté en 2020 pour 2019 (pour toucher les aides de l'Etat)
  - Multiplication 8.2 des heures supplémentaires (5.7M€)
  - 0 intéressement contre 20.2 M€ 2019
  - 0 Participation contre 13.3M€2019.
- Résultats Nets :
  - 2017 **218 M€**
  - 2018 **241 M€**
  - 2019 **138 M€**
  - 2020 **-243 M€**

**Excédent de trésorerie A.G Holding de 644 M €** ...Est-ce compatible avec le discours alarmiste sur la situation financière AG ?

### Dividendes versés :

2018 : **57.8 M€**  
2019 : **113.4 M€**  
2020 : **0**  
2021 : **166 M€**

**BUDGET 2021 :**  
**137 M € attendus**

- **22% d'investissement** (moyens industriels JO et R&T)

**758, 7 M €** de sous-traitance en 2020, Pour quel gain ? En comparaison, la masse salariale est de **639, 7 M €**

**Un budget de sous-traitance plus élevé que la masse salariale !!!**

Et **14, 7M€** honoraires et commissions ...

N'apparaissent pas tous les fonds publics perçus par A. Group sous forme de :

Subvention, crédit impôts aides publiques etc. Combien A Group à elle perçue de fonds publics en 2020 ? **Nous n'arrivons pas à avoir ces informations...**

**AIRBUS en quelques chiffres :**

Sur les 9 dernières années, Airbus a distribué en moyenne **722 M€** de dividendes et au total **6 Milliards 500 M€** avec plus **d'1 Milliards €** chaque année en 2015.2016.2017 et 2018. Toujours croissants. Avec année blanche 2019 et 2020.

**SAFRAN en quelques chiffres :**

SAFRAN n'a fait "Que" **840 M€** de résultat net en 2020. (Autour de **2 Milliards** les années précédentes).

Versement de **184 M€** de dividendes au titre de 2020.

0 en 2019, **785, 695, et 627 M€** les années précédentes.

# **Mais nos postes doivent disparaître pour être compétitifs ???**

**D'autres données à suivre...**

...